

Sade et Lacoste, suivi de Mirabeau et Mirabeau

*Réflexions sur le déclassement nobiliaire
dans la Provence du XVIII^e siècle*

Dans le cadre de cette journée consacrée particulièrement à la région d'Apt et au Luberon, on propose sous le titre de « Sade et Lacoste, suivi de Mirabeau et Mirabeau... » un parallèle qui ne manquera pas de surprendre au premier abord, tant par le rapprochement de deux personnalités apparemment bien différentes — l'une qui n'eut de gloire que dans l'universelle réprobation, l'autre sauvée (*in extremis*, pourrait-on dire) par la consécration officielle du patriotisme — que par cet enracinement de deux individualités apparemment sans racines.

L'idée même de cette confrontation nous est venue, tant de la recherche que nous avons menée sur Sade et Lacoste, pour le récent Colloque Sade organisé à Aix, que de l'examen des éléments très comparables que nous a fournis un très récent diplôme d'études supérieures consacré par M^{lle} Roubaud aux rapports de Mirabeau et de ses vassaux provençaux de Mirabeau et Beaumont. M. Agulhon avait eu l'idée de ce sujet; M. Guiral, qui l'a supervisé, a bien voulu m'en confier la direction. Il va de soi que le mérite de la recherche revient en grande partie à M^{lle} Roubaud elle-même.

En confrontant les apports de ce travail à ce que l'étude de Sade nous avait apporté, est-ce donc à un exercice de style que nous avons cherché à nous livrer sur le thème des vies parallèles ? Nous espérons montrer qu'il y a un peu plus, et qu'au-delà des rencontres ou des ressemblances extérieures on peut extraire les éléments d'une typologie d'une certaine noblesse provençale — d'une certaine noblesse tout court — à la fin de l'Ancien Régime. Sans doute

sommes-nous très conscient de ce que — sur le plan de la méthode — cette statistique, limitée à deux cas si visiblement pathologique, peut avoir de fragile. Le travail qui s'imposerait serait le pendant de celui qu'on a consacré à la noblesse d'une région méridionale voisine¹.

Peut-être, replacés dans le cadre d'une monographie complète, les deux cas que nous avons choisis apparaîtraient-ils aussi marginaux, exceptions confirmant la règle, que celui de tel grand seigneur prodigue cité par Forster, M. du Barry par exemple, dans le cadre d'un Toulousain semble-t-il généralement sage.

Exercice de style ou approche d'une typologie plus vaste ? Le problème d'une généralisation éventuelle des comportements que nous mettrons en valeur ne pourra être esquivé à la fin de cet exposé. Mais il nous faut d'abord développer la comparaison, en partant des rencontres les plus extérieures, voire les plus apparemment fortuites, pour enraciner progressivement notre thème.



Sade et Mirabeau ? Il y a d'abord, tout naïvement, la rencontre par la cohabitation. C'est au donjon de Vincennes où leurs débordements les avaient conduits l'un et l'autre à partir de 1777, que les deux nobles provençaux ont pu se connaître « dans l'étroit jardinnet où ils avaient licence de se promener l'après-midi », nous dit le duc de Castries qui ajoute : « On imagine les curieuses rencontres de ces deux hommes exceptionnels... » N'hésitant pas peut-être, pour sa part, à imaginer, Gilbert Lely dans sa biographie de Sade évoque des entretiens plutôt orageux. Mirabeau (qui rédige cependant à cette époque son *Erotika Biblion* et ce roman intitulé *Ma conversion* qu'il serait, paraît-il, imprudent de classer, sur la foi de son titre, dans une bibliothèque de dévotion) ayant fait, dit-on, de violents reproches à son cousin de ses turpitudes...

Le hasard a donc rapproché les deux hommes : la naissance déjà les avait fait cousins éloignés, et plus encore voisins : appartenant tous deux à cette noblesse provençale, — d'antique notoriété

1. FORSTER, *The french nobility of Toulouse*.

chez Sade, d'illustration sensiblement plus récente chez les Riquetti — mais noblesse d'épée dans les deux cas. Dans des sites comparables, Lacoste et Mirabeau se répondent de part et d'autre du Luberon : chez l'un comme l'autre de ces révoltés, l'expression « l'antique manoir de nos pères » se retrouve pour désigner le fief principal.

Cohabitation, il est vrai fortuite et forcée ; plus profondément, rapports de voisinage et identique extraction : tout ceci ne suffirait pas, sans doute, à motiver un rapprochement des deux individualités.

Au-delà des rencontres matérielles s'esquissent déjà d'autres points communs et dont le premier, pour ne partir que du plus flagrant, est une autre forme de voisinage : dans l'Enfer des bibliothèques. C'est en révolte contre les conventions morales de leur époque que Sade et Mirabeau se taillent l'un et l'autre une notoriété. Il n'est pas de notre propos d'en évoquer les aspects comparés : théoriciens et praticiens l'un et l'autre, ceux qui n'apparaissent, aux yeux de l'opinion comme de la justice, que comme deux débauchés, différent sans doute sensiblement : chez Mirabeau l'œuvre théorique ne semble pas dépasser l'exercice de style, les comportements n'excèdent que quantitativement ce que les normes de l'époque permettaient à un fils de famille ; il appartenait à Sade de pousser jusqu'à ses extrêmes limites cette forme de révolte et de l'ériger en système.

Quelles que soient les différences fondamentales sur le plan de l'histoire des idées, comme des attitudes devant la vie, il en découle cependant deux existences bien mimétiques dans leur déroulement, jusqu'aux approches de la Révolution française du moins : frasques de jeunesse dont on espère qu'elles n'auront qu'un temps, prodigalités, puis les premières « affaires », la prison, la fuite, l'existence errante et les incertaines stabilisations, autant d'éléments biographiques connus et sur lesquels nous ne reviendrons pas. La vie parallèle des deux hommes se précise de mêmes persécutions engendrant des haines communes : l'un et l'autre comptant parmi les plus illustres victimes de ce Parlement d'Aix qu'ils poursuivront tous deux d'une rancune tenace.

Qu'au-delà de ce thème commun, la révolte des deux hommes diffère dans son cheminement ultérieur, — plus radicale chez Sade par la remise en cause des fondements de la morale commune, plus limitée mais combien plus efficace chez un Mirabeau dans l'attaque

contre l'Ancien Régime, ou du moins dans la réussite exceptionnelle d'un condottière moderne —, il n'en reste pas moins que Mirabeau et Sade nous offrent dans un même contexte, issus d'un même terrain, deux exemples frappants du déclassement nobiliaire en Provence à la veille de la Révolution.

Rencontre fortuite... ou révélatrice ? C'est ici qu'il convient d'examiner, comme l'eût dit M. Taine, le terrain et le climat, à la lumière de deux études d'histoire économique et sociale — Sade et Lacoste, Mirabeau et... Mirabeau — auxquelles nous avons fait allusion plus haut.



Le premier point qui nous frappe, dans un cas comme dans l'autre, c'est la faible implantation de ces nobles dans leurs terroirs provençaux.

Nous avons naguère justifié cette affirmation dans le cas des possessions du marquis de Sade : à Lacoste, siège du château familial, le marquis tire un revenu annuel de quelque 6.000 L (6.025) du fermage, tant des droits seigneuriaux que de terres estimables à 42 hectares : s'il est, avec cette propriété, le plus gros possédant de la communauté, l'étendue de ses biens n'excède pas 4 à 6 % du terroir local, face à une propriété paysanne estimable à 72 ou 82 % selon qu'on y inclut ou non les communaux. Lacoste n'est certes pas le seul domaine des Sade : mais leurs biens, tant à Arles qu'à Mazan ou Saumane, ne semblent pas représenter des propriétés plus importantes. A défaut de leur étendue, nous en connaissons le revenu en année moyenne : seul le mas de Cabanes, en Arles, rapporte autant — et même un peu plus que Lacoste (6.400 L à partir de 1780). Mazan (4.200 L) ou Saumane (2.300 L) sont d'un rapport sensiblement plus limité. Avec plus de 17.000 L de revenu virtuel par an, Sade n'appartient sans doute pas à la petite noblesse², mais nulle part la présence nobiliaire n'apparaît massive dans les communautés où sont possessionnés les Sade.

2. Pour une vingtaine de familles toulousaines, la moyenne est de 5.748 L., d'après Forster.

Les biens provençaux des Mirabeau semblent offrir à première vue un cas différent : ils sont concentrés sur deux terroirs contigus, Mirabeau et Beaumont, ils sont surtout plus étendus : à Mirabeau, pour lequel nous possédons des états de sections précis du début de la Révolution, les Riquetti, avec 36.800 siviadiers sur 180.500 que compte la commune, possèdent 20 % du terroir approprié, 11 % du terroir total. A Beaumont, 610 hectares leur assurent une implantation comparable. Dans les deux communautés cependant, cette part reste bien inférieure à la propriété paysanne, malgré une présence bourgeoise — aixoise ou locale — moins négligeable qu'à Lacoste. Si les Riquetti possèdent 20 % du terroir approprié de Mirabeau, les paysans, ménagers ou travailleurs disposent de près de 60 % (58,5 %), soit près de trois fois plus.



Cette relative faiblesse de l'implantation nobiliaire face à une paysannerie généralement propriétaire est encore accentuée par une gestion souvent lointaine et peu convaincue, en tout cas impersonnelle.

Dans le cas de Sade, c'est à un homme de loi, avocat à Apt, Gaufridy, qu'est remise la gestion d'ensemble des domaines familiaux. Aux gages de 400 L par an, il n'est pas régisseur à plein temps, encore moins fermier général : il se défend contre l'offre empoisonnée que lui fait le marquis de prendre à ferme l'ensemble des revenus. Il se contente de coiffer le réseau des fermiers et ménagers, qui suivant une hiérarchie parfois complexe d'arrentements et sous-arrentements exploitent les biens du marquis. Gaufridy a-t-il trahi le marquis comme celui-ci l'en a souvent accusé ? Il est difficile de répondre affirmativement à la question. S'il n'a, pendant ses détentions, rien aliéné du moins du capital, il reste que la présence nobiliaire, par son intermédiaire, se définit en termes de passivité.

Les Riquetti sont sans doute mieux secondés dans leurs domaines provençaux, en la personne de régisseurs véritables et attentifs, l'abbé Castagny jusqu'en 1780, Claude Gressein ensuite, homme de loi parisien devenu en 1784 « procureur général et spécial du seigneur et régisseur de ses terres en Provence ». Ni l'un ni l'autre de ces deux hommes ouverts et actifs n'est indifférent : si la seigneurie

de Mirabeau décline, on ne saurait leur en faire grief : rapports, bilans et suggestions conservés au musée Arbaud en font foi. Mais là encore que d'intermédiaires ! Le régisseur se décharge sur un « fermier principal », gros paysan local puis bourgeois négociant de La Tour-d'Aigues, du soin de percevoir les droits, passer et renouveler les baux avec les exploitants, six fermiers et cinq ménagers à Mirabeau, qui louent les bastides du seigneur.

Dans ce système d'exploitation, un absent : c'est le seigneur lui-même. L'affirmation ne surprendra pas en ce qui concerne Sade. Nous n'avons eu aucune surprise à noter la quasi-inexistence de traités d'agronomie dans la bibliothèque du marquis (un seul traité, *le Manuel des champs*, de l'abbé de Champvallon), pas plus que nous n'avons été étonné de constater la quasi-inexistence de la campagne provençale — et de la campagne tout court — dans l'œuvre romanesque du marquis (sept mentions en tout).

L'affirmation peut paraître beaucoup plus surprenante en ce qui concerne les Mirabeau : le marquis de Mirabeau, « l'Ami des Hommes », n'a-t-il pas envoyé son fils tout spécialement en Provence pour suivre les affaires du domaine seigneurial ? Celui-ci n'a-t-il pas d'entrée séduit Castagny par l'activité déployée ?

Feu de paille cependant : si l'on se livre non pas dans les œuvres de Mirabeau fils, mais du marquis lui-même, à cette enquête-test dont nous avons vu chez Sade le bilan négatif, on s'aperçoit que le maître de la physiocratie ne cite la Provence dans *l'Ami des Hommes* que d'une manière fort rare : deux ou trois références, alors que les exemples souvent précis abondent par ailleurs.

Encore la Provence dont il s'agit ici n'est-elle pas celle de Mirabeau : ainsi voulant prouver que « la nature n'est marâtre nulle part », prend-il comme exemple le terroir de Marseille apparemment stérile et qui découvre, vu de près « 18.000 huttes ou maisons plus ou moins grandes qui ont chargé ces rochers de verdure et de fruits ». C'est de même une vue bien stéréotypée qui lui fait évoquer le paysan provençal, qui a « le feu et la vivacité de l'Italien ».

La seule mention précise de Mirabeau se retrouve en forme d'autocritique de la négligence seigneuriale : « Je me promenais un jour sur une terrasse rustique ; deux voyageurs passaient au bas

du chemin. Je parie, dit l'un, regardant un enclos qui était au-dessus, que ce bien appartient au seigneur. Oui, monsieur, se hâta de dire un paysan... Je m'en étais bien douté, reprit le voyageur, à le voir couvert d'épines et de ronces ! Je fus un peu honteux, car j'étais ce seigneur, mais je me corrigeai en subdivisant mon enclos à plusieurs paysans qui y déracinèrent les épines, y ont fait leurs affaires et multiplié par deux les moutons. »

Mythe ou réalité que ce *happy end* ? Cela nous conduit à aborder le problème de l'exploitation seigneuriale non plus dans sa structure mais dans son évolution au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle.



Seul Sade nous a laissé les bilans comptables échelonnés qui permettent de chiffrer un déclin : mais ceux-ci sont éloquentes. Héritant d'un domaine déjà ébréché par les aliénations de son père, qui s'est ruiné, nous dit P. Bourdin, « avec décence et componction », il en conserve jusqu'à la Révolution l'intégrité. Mais les baux, quelle que soit l'âpreté mise à les renouveler, restent stationnaires à une époque où la rente progresse partout. Les fermages rentrent incomplètement, en retard ; Lacoste voit le fermier du seigneur incessamment changer. Inversement ces revenus sont très souvent dépensés par anticipation, aliénés aux créanciers du marquis, parisiens ou locaux, hommes de loi ou juifs de Mazan ou de Carpentras. Cette noblesse du Luberon était prêteuse au début du XVIII^e, alors que la plupart des communautés locales, avant la liquidation et le rachat imposés par la royauté dans le premier quart du XVIII^e, étaient endettées auprès d'elle : c'est elle qui désormais se trouve dépendante.

Endettement auprès des juifs non plus de Carpentras mais de Pertuis, déclin de l'exploitation seigneuriale : autant de traits qui se retrouvent dans l'histoire des Mirabeau. Nous ne disposons pas pour eux des pièces comptables qui permettraient de chiffrer cette évolution ; à défaut, un « Etat des terres » dressé par Castagny lorsqu'il quitte la Provence pour le Limousin, puis à la veille de la Révolution un pareil travail, effectué par Gressein, donnent un tableau assez évocateur. Là encore, avant le fils prodigue, le père,

en l'occurrence le marquis, est à l'origine du déclin, à cela près qu'il manque sans doute dans son comportement la « décence et la componction » du comte de Sade. La physiocratie en action, dans le cas de l'« Ami des Hommes », se traduit par un mélange d'initiatives souvent brouillonnes et d'efforts peu soutenus. Les rapports relativement tardifs de Castagny et de Gressein font état de défrichements, de terres conquises tant sur les friches (les hermas) que sur la Durance : c'est sur ces terres nouvelles que des bastides ont été établies ; mais ces rapports font aussi état de l'échec de ces efforts et de leur abandon. Dans les années 80, cinq fermes, nous dit Castagny, sont quasi inhabitables ; quant aux moulins, « presque tous sont à bas ». Et Castagny de conclure : « Les terres ne sont pas aussi bien cultivées que je le souhaiterais. » Gressein, qui écrit en 1788 dans le contexte de la crise économique, complète ce tableau : le domaine est selon lui un « universel chiendent », l'échec des défrichements, pour la plupart abandonnés, est devenu patent. Dans ce contexte, la réaction seigneuriale qui va se polariser, dans le cas de Sade comme dans celui de Mirabeau, autour du problème des communaux, des terres gastes, apparaît avant tout comme un combat en retraite.

Conquête ou accaparement par la voie du triage ou du cantonnement — le problème ne se pose guère dans le cas de Sade : on plaide pour les droits seigneuriaux sur la montagne, mais à Saumane, non à Lacoste où la partie est dès le début perdue. Les absences du marquis, l'absence d'un agent seigneurial actif sur place font que l'accaparement de la montagne — bourgeois qui chassent, charbonniers et fabricants d'huile de cade, troupeaux paysans — est incessamment dénoncé. De temps à autre une explosion d'agressivité seigneuriale, telle cette lettre de 1782 où le marquis, du fond de sa prison, jure « par ce qu'il a de plus sacré au monde que le premier usage qu'il fera de sa liberté » sera de poursuivre à outrance les anciens délits de la montagne... et qu'il ne les quittera pas, dût-il manger la terre, qu'il n'ait ruiné la communauté, témoigne de l'importance du problème pour le seigneur.

Les Mirabeau, eux, passent à l'attaque : à vrai dire, la lutte était séculaire depuis un procès datant de 1718 entre la communauté de Beaumont et le seigneur sur la propriété du bois de Nègreoux, jusqu'aux empiètements de 1771 par lesquels Mirabeau père, annulant une transaction de 1551, a accaparé les terres gastes

de Beaumont. C'est au cours du conflit qui suit que se place la scène célèbre, relatée par le duc de Castries, du pugilat de Gabriel Honoré, envoyé sur place par son père, et de l'homme de loi Boyer — « petit procédurier de village qui vivotait de chicanes » nous dit de Castries — porte-parole du moins de la communauté villageoise... On ne saurait suivre dans toutes ses péripéties cette lutte qui, un temps assoupie, rebondit vivement en 1781 : procès, transactions conclues puis dénoncées, chicanes se suivent jusqu'à la Révolution : c'est finalement sur un échec que se clôt cette offensive seigneuriale contre une communauté décidée.



Devant ce déclin, et semble-t-il ce déracinement inéluctable, Sade et Mirabeau nous offrent dans leur comportement non plus en tant que possédants, mais plus profondément dans leurs attitudes devant la vie, d'autres frappantes convergences. C'est là sans doute un domaine plus délicat, mais là encore que d'analogies !

Le premier thème qui frappe, c'est peut-être ce parti pris de faire de la vie une fête. Thème dont Starobinski, dans son essai sur l'Europe du XVIII^e, a fait un des éléments de cette civilisation des Lumières, mais dont les vies de Sade et de Mirabeau fournissent plus d'une illustration. Inconscience, griserie ou plutôt, peut-être, moyen de se tromper soi-même, telle nous apparaît cette *dolce vita* nobiliaire dans le Luberon du XVIII^e siècle.

La fête, d'abord, est de tradition : héritage de cet unanimité et aspect de cette « Sociabilité méridionale » dont M. Agulhon a défini les traits dans un récent ouvrage. Que le marquis de Sade arrive pour la première fois à Lacoste — en compagnie d'une personne que l'on prend pour son épouse —, et l'hommage de la communauté se double de toutes les réjouissances traditionnelles. Que le jeune Gabriel-Honoré de Mirabeau conduite au château familial son épouse — légitime celle-ci —, et c'est, nous dit de Castries, par une allée triomphale qu'il a fait entailler dans le roc, entre deux haies de porteurs de torches.

A ces fêtes de la bienvenue répondent les pompes baroques de ces célébrations de service pour l'âme des seigneurs défunts (le comte de Sade) qui tracassent si fort les communautés, lors même qu'elles sont en conflit avec le seigneur vivant.

Mais ne nous y trompons pas : à la fin de l'Ancien Régime ce premier type de fête, ce rythme ancien des rapports entre les seigneurs et leurs vassaux est bien mort malgré, peut-être, la dernière et trompeuse illusion du cortège triomphal de Mirabeau de Lambesc à Aix après son élection comme représentant du Tiers. Il est, par exemple, tel récit de la réception du fils aîné du marquis de Sade à Lacoste, en 1785, où pétards, boîtes et tambourins sont de la partie, mais où la mystification, voire la dérision, l'emportent nettement. De même, dans les rapports de Mirabeau avec ses paysans, la scène classique où, bon prince, Gabriel-Honoré honore de sa présence le bal rustique, mais où la présence de l'homme de loi Boyer qui refuse de se découvrir déclenche le drame.

La fête aristocratique, c'est sans doute beaucoup plus dans la folle prodigalité du séjour de Mirabeau à Mirabeau qu'on la retrouve, comme dans l'importance du théâtre de société dans le premier séjour de Sade à Lacoste : dépense inconsidérée, hors de proportion avec les revenus, avec le train de vie que Sade peut se permettre, mais qui répond chez lui à un besoin qui ne cessera, jusqu'à Charenton, de le poursuivre, et qui ne lui est pas personnel. A Tourves, au Tholonet, la noblesse provençale se donne à elle-même le spectacle : Sade s'y essaie, alors qu'il n'en a pas les moyens. Cette *dolce vita* nous la retrouvons, non loin de là, à Ménerbes, dans la vie que le comte Rantzau, adversaire et délateur de Struensee, mène entre ses musiciens et son cuisinier...

Prodigalité, griserie d'une vie qui se veut spectacle, tel est sans doute l'un des thèmes les plus frappants de ce déséquilibre, de cette harmonie rompue avec le milieu dont Sade et Mirabeau nous donnent l'exemple. Mais pour finir, la catastrophe financière hâtant le processus de désagrégation, c'est par la rupture et par la fuite que se sanctionne le divorce de cette noblesse et de son cadre de vie.

Chez Mirabeau père encore, l'attachement atavique au manoir familial demeure fort : « Habiter au manoir étranger serait impie, la Providence ne nous commet pas à d'autres lieux..., nos soins sont dus à *l'houstau patriau*. » Et de même en 1767 il repousse l'idée de bâtir une demeure en plaine auprès de son village de Beaumont : « Je crains que toute autre habitation, là ou à Mirabeau, me fit négliger et abandonner le château de nos pères, plus convenable, plus fier, plus solide... ; les manoirs de nos pères tenaient comme

leurs mœurs bien plus stables et subordonnées qu'aujourd'hui. » On objectera à ces déclarations d'intention que c'est cependant le marquis de Mirabeau qui a acheté au Bignon, près de Nemours, la terre de rapport qui convient beaucoup mieux à ses aspirations : du moins assume-t-il, sans en avoir sans doute pleinement conscience, cette option contradictoire.

Là où les pères restaient partagés, la génération des fils est plus complètement déracinée : rien de moins provençal finalement que Mirabeau malgré les professions de foi de la période révolutionnaire. Quant à Sade, nous avons montré le balancement dans son œuvre d'un reste d'attachement à Lacoste et de cette tentation, qui revient en leitmotiv dans ses romans, d'une terre de rapport en Beauce : tentation qu'il satisfera, mais trop tard, sous la Révolution française.

Déracinement géographique, rupture sociale aussi : la révolte est l'aboutissement logique de ce cheminement. Aux anathèmes que Mirabeau a portés contre la noblesse provençale répondent ceux de Sade contre les parlementaires aixois, voire, dans le radicalisme d'un anarchisme aristocratique, contre les habitants de Lacoste pour lesquels il se déclare prêt — quand il faudra les brûler — à apporter les fagots.



On se demandait en abordant ce parallèle, s'il était légitime d'extrapoler à partir de deux cas si visiblement pathologiques. Le problème garde, à l'issue de cette étude où les convergences fortuites mènent à une parenté beaucoup plus profonde, toute son acuité.

A défaut de la monographie de la noblesse provençale qui seule permettrait d'y répondre, peut-être est-il permis, au moins, d'essayer de situer Sade et Mirabeau dans la noblesse provençale de leur temps, en voyant comment eux-mêmes se sont définis par rapport à leur classe.

Il est une très curieuse lettre de Sade à sa parente M^{lle} de Rousset, dans laquelle, reprenant un des thèmes de son conte *les Harangueurs provençaux*, il nous évoque l'acharnement d'un parlementaire instrumentant contre le noble de vieille souche en sa personne, pour

faire de la place dans l'armée, dans la marine, à ses fils comme à ceux de ses confrères. Sade nous aide à le situer lui-même dans cette moyenne, mais ancienne noblesse provençale, par l'hostilité que ce texte, comme bien d'autres, révèle vis-à-vis de la caste parlementaire, plus opulente, plus structurée, plus agressive aussi.

Ce réflexe de moyenne noblesse d'épée luttant contre le déclin dont elle se sent victime et, faute de pouvoir le surmonter, reniant sa caste tout entière, n'est-ce pas, encore plus évidemment, la clef du comportement de Mirabeau ? Ayant échoué dans sa tentative de pénétrer — par effraction pourrait-on dire — dans le milieu de haute noblesse aixoise des Covet-Marignane, c'est, à la veille de la Révolution, à une répudiation radicale de son ordre qu'il se livre dans ses déclarations.

Entre l'agressivité nobiliaire du Sade antiparlementaire et l'ultime et volontaire déclassement de Mirabeau, l'apparente contradiction révèle un identique cheminement, celui de cette moyenne noblesse provençale dont Sade et Mirabeau ne sont peut-être pas, à tout prendre, d'indignes représentants.

Michel VOVELLE.